



ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

« Bien vieillir en Haute-Savoie » 2013-2017

Bilan à mi-parcours du schéma gérontologique départemental



**haute
savoie** 
le Département

Chaque jour à vos côtés



« Le plan d'actions « **Bien vieillir en Haute-Savoie** » 2013-2017 adopté et mis en œuvre par le Département porte peu à peu ses fruits.

Conformément à nos engagements, le travail de prévention et de maintien du lien social s'est intensifié. De nouveaux services d'aide et d'accompagnement à domicile ont été autorisés. Des appels à projet ont été lancés pour la création de trois résidences autonomie, dont une pour les personnes handicapées vieillissantes, et pour le développement de l'accueil de jour itinérant. Le rôle des familles est encouragé et le soutien aux aidants naturels renforcé.

Conscients des besoins, nous allons poursuivre notre effort. Le relèvement du plafond de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile pour les plus dépendants, l'allègement de la participation des bénéficiaires aux ressources modestes, l'instauration du droit au répit pour les aidants, le soutien aux actions de prévention par la Conférence des financeurs présidée par le Département sont des axes concrets d'action pour l'avenir.

Tous mes remerciements vont aux collectivités, associations, organismes, services, structures, professionnels médico-sociaux, de santé, en somme à tous ceux qui contribuent chaque jour au bien-être de nos aînés.

Je sais pouvoir compter sur vous et vous assure de l'engagement de l'Assemblée départementale au bénéfice des aînés de notre territoire. »

Christian MONTEIL

Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie

Le contexte en Haute-Savoie

→ Une population jeune mais dont le vieillissement s'accélère :

- La situation en 2013 :
 - 756 143 habitants
 - dont 55 006 personnes de 75 ans et plus (soit 7,3 % de la population).
- Les plus de 75 ans seront près de 60 000 en 2017, soit 5 000 personnes de plus qu'en 2013.

On compte
1,7 centenaire
pour 10 000
habitants
contre 2,5 en
Rhône-Alpes.

→ Les personnes de + de 75 ans représenteront 7,6 % de la population haut-savoyarde en 2017 (contre 6,7 % en 2009 et 7,3 % en 2013).

→ En 2025, 1 Haut-Savoyard sur 4 aura plus de 60 ans.

→ Une progression constante des bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), plus importante que prévue :

- 12 247 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie au 31 décembre 2015 (contre 10 445 au 31 décembre 2012 soit une progression de 17,25 %) :

- **7 880 bénéficiaires à domicile** au 31 décembre 2015 contre 6 242 au 31 décembre 2012 (+ 26,25 %) ;

- **4 367 bénéficiaires en établissement** au 31 décembre 2015 contre 4 203 au 31 décembre 2012 (+ 3,9 %).

- Un engagement financier sur l'APA de près de 55 M€ en 2016 (soit + 15 M€ par rapport à 2013) sans compter les incidences de la loi.



Toujours plus
de personnes âgées
dépendantes à domicile.
7 880 bénéficiaires
de l'APA à domicile
(+ 26,25 % par rapport
à décembre 2012).

Une offre médico-sociale en tension

→ Des possibilités d'accompagnement à domicile très sollicitées

27 nouveaux services autorisés en Haute-Savoie.

- 43 services autorisés dont 16 habilités à l'aide sociale en Haute-Savoie.
- Une bonne couverture en services d'aide et d'accompagnement à domicile sur l'ensemble du territoire.
- 1 079 places de Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) dédiées aux personnes âgées.
- Un taux d'équipement en SSIAD dans la moyenne haute de la région, à nuancer par une présence en infirmiers libéraux moins importante en Haute-Savoie.

Des expérimentations de SPASAD possibles.





→ Des possibilités d'accueil séquentiel développées

Comparativement aux autres départements de la région, on peut noter que la Haute-Savoie dispose d'une offre séquentielle particulièrement développée, avec des taux d'équipement également supérieurs aux taux nationaux (1,7 ‰ en hébergement temporaire et 1,9 ‰ en accueil de jour).

- 154 places d'hébergement temporaire dont 10 en foyer logement (liste consultable sur hautesavoie.fr/ageplus74) ;
- 142 places d'accueil de jour.

Une réelle offre de proximité pour favoriser le répit des aidants.

→ Des choix d'hébergement à diversifier :

- 5 519 places d'EHPAD / USLD installées en Haute-Savoie mais des listes d'attente importantes ;
- une offre essentiellement publique et associative (à plus de 82 %) ;
- une offre accessible : dans le département, le prix moyen tout compris est de 65,83 €/jour ;
- une offre dédiée à la prise en charge de la maladie d'Alzheimer ;
- 1 044 places d'hébergement permanent ;
- 64 places d'hébergement temporaire ;
- 119 places d'accueil de jour ;
- Une offre en résidence autonomie de 690 places en Haute-Savoie dont 10 en hébergement temporaire.

Une redéfinition des types de structures :

- les foyers logements et petites unités de vie deviennent des « résidences autonomie » ;
- les résidences services bénéficient de nouvelles réglementations.

Notre plan d'actions départemental est conforté



Plafond de l'APA relevé. Participation des bénéficiaires diminuée.

« Bien vieillir en Haute-Savoie », c'est bien sûr permettre aux personnes âgées qui le souhaitent, de rester le plus longtemps possible chez elles et pour cela, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile évoluée.

« Bien vieillir en Haute-Savoie », c'est aussi et surtout mettre la personne âgée au cœur de nos préoccupations en respectant ses souhaits et ses choix afin de répondre au mieux à ses besoins et d'améliorer sa qualité de vie quel que soit son lieu d'habitation.

C'est ainsi que le plan d'actions départemental est mis en œuvre autour de 5 orientations prioritaires, déclinées en 20 actions :

ORIENTATION N° 1

→ Renforcer la prévention et le maintien du lien social

| | |
|-------------|--|
| Action n° 1 | Faire changer notre regard sur la vieillesse et nous préparer pour mieux choisir |
| Action n° 2 | Favoriser la prévention des chutes |
| Action n° 3 | Faire connaître et renforcer les initiatives de maintien du lien social |
| Action n° 4 | Promouvoir et diffuser les bonnes pratiques en matière de lutte contre la maltraitance |

Avec la mise en place de la Conférence des financeurs présidée par le Président du Conseil départemental et ouvrant des possibilités de soutenir des actions collectives et individuelles.

ORIENTATION N° 2

→ Sécuriser le maintien à domicile, souhait n° 1 des personnes âgées

| | |
|-------------|---|
| Action n° 5 | Travailler aux évolutions du secteur de l'aide à domicile |
| Action n° 6 | Favoriser l'adaptation du logement et innover avec l'utilisation des nouvelles technologies |
| Action n° 7 | Développer des dispositifs de prise en charge de nuit |
| Action n° 8 | Prendre en compte et prévenir la précarité chez les personnes âgées |
| Action n° 9 | Sécuriser davantage le maintien à domicile des personnes handicapées vieillissantes |

ORIENTATION N° 3

→ Reconnaître le rôle des familles et soutenir les aidants naturels

| | |
|--------------|--|
| Action n° 10 | Améliorer le repérage des aidants et leur mise en lien |
| Action n° 11 | Optimiser les solutions d'accompagnement et de répit destinées aux aidants |
| Action n° 12 | Diversifier les solutions d'accompagnement et de répit destinées aux aidants |

L'instauration du Droit au Répit : enveloppe pouvant atteindre 500 € par an et par bénéficiaire et susceptible de financer un hébergement temporaire, un accueil de jour ou un relais à domicile. Ce montant peut être augmenté jusqu'à 1 000 € en cas d'hospitalisation de l'aidant.

ORIENTATION N° 4

→ Diversifier l'offre d'hébergement

| | |
|--------------|---|
| Action n° 13 | Optimiser la qualité de l'offre d'hébergement existante |
| Action n° 14 | Enrichir la palette de l'offre d'hébergement entre le domicile et l'EHPAD |
| Action n° 15 | Optimiser la mobilisation de l'offre séquentielle de prise en charge |
| Action n° 16 | Faciliter l'entrée des personnes handicapées vieillissantes dans les dispositifs pour personnes âgées |

Le Département a lancé un appel à projets pour 3 résidences autonomie de 24 lits dont une pour les personnes handicapées vieillissantes. Avec l'ARS, il a lancé un appel à projets pour une formule innovante d'accueil de jour itinérant.

ORIENTATION N° 5

→ Fédérer et coordonner tous les acteurs autour de la personne âgée

| | |
|--------------|--|
| Action n° 17 | Mieux articuler les dispositifs et coordonner les acteurs |
| Action n° 18 | Renforcer l'information auprès du public et des professionnels |
| Action n° 19 | Faciliter les recrutements et l'accès aux formations |
| Action n° 20 | Renforcer l'attractivité des métiers |

4 services territoriaux de la Direction de la G rontologie et du Handicap

Trouvez le service le plus pr s de chez vous
sur hautesavoie.fr

▪ Bassin ann cien

39 avenue de la Plaine
74000 Annecy
T / 04 50 33 20 10
F / 04 50 33 20 11

▪ Genevois

2 bis rue L on Bourgeois
74100 Ville-la-Grand
T / 04 50 84 40 06
F / 04 50 84 40 01

▪ Chablais

“L’Androsace”
1 rue Casimir Capitan
74200 Thonon-les-Bains
T / 04 50 81 89 34
F / 04 50 81 89 38

▪ Arve - Faucigny - Mont-Blanc

187 rue du Quai
74970 Marignier
T / 04 50 47 63 12
F / 04 50 47 63 16

D PARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction de la G rontologie et du Handicap
26 avenue de Chev ne
CS 42220
74023 Annecy Cedex
T / 04 50 33 22 06